

Artistes Auteurs : vade-mecum des obligations comptables, fiscales, sociales et administratives

Lorsqu'un artiste auteur veut se mettre à son compte, il est confronté à de nombreuses questions :

- Comment s'y prendre ?
- Où dois-je m'adresser ?
- Quelles seront mes obligations ?

Nous dressons ci-dessous un vade-mecum de ces nombreux points ainsi que des problématiques induites.

Des liens à la fin de notre Fiche Expert vous permettront d'accéder à des informations complètes sur les thèmes abordés.



I. Introduction

- Ne pas confondre le fiscal, le social et le juridique,
- C'est quoi un auteur (différence avec artisan) ?

II. Le statut juridique

- Traitements & Salaires / micro BNC / BNC au réel,
- Avantages et inconvénients des 3 catégories,
- Attention aux activités et aux faux amis.
- Les obligations fiscales et comptables selon le statut
- Comptabilité oui/non ?
- Logiciel de comptabilité oui/non ?
- Logiciel de facturation oui/non ?
- Association de Gestion Agréée, c'est quoi ?

III. Le début d'activité :

- Formulaire de début d'activité P0, ou pas ?
- Différence entre Siren / Siret,
- Options fiscales,
- Domiciliation de l'activité,
- Nom commercial ou Pseudo.

IV. La problématique de la TVA

- La TVA c'est quoi ?
- Principe de neutralité ?
- Intérêt d'être à la TVA,
- Les taux : 5,5%, 10%, 20%,
- La Retenue à la Source de la TVA sur les Droits d'Auteurs,
- Les seuils et les seuils spécifiques de franchise de base de la TVA,
- Régimes de TVA.

V. Le régime sociale des Artistes Auteurs :

- L'Urssaf Limousin : ex MDa et Agressa,
- A quoi cela sert ?
- Comment cela marche ?

VI. La facturation des droits d'auteurs et les obligations des clients,

- Facture ou note d'auteur ?
- Les mentions obligatoires ?
- Bon de Commande, Devis, Contrats,
- Les obligations des clients,
- Banque Professionnelle ou dédiée ?

VII. Déclarer ses revenus aux impôts :

- 2042, 2042pro, 2035.... Laquelle choisir ?
- Mode d'imposition et barème des impôts,
- Les aides et les prix,
- Article 100 Bis.

VIII. La polyactivité

- Problématique du champ de la Sécurité Sociale
- des Artistes Auteur (décret qui rend l'auto-édition possible en 2021, en attente d'une circulaire de précision),
- La micro-entreprise,
- Le salariat y compris l'intermittence en même temps qu'un statut d'Artiste Auteur ?
- La société commerciale (SARL ou SAS) en plus d'une activité d'Artiste Auteur ?
- Pôle emploi et droits d'auteurs, cumulables ?

Sélection de fiches incontournables

- <http://www.comcom.fr/auteurs-les-revenus-sont-ils-des-bnc-ou-des-traitements-et-salaires>
- <http://www.comcom.fr/a-quoi-servent-les-organismes-de-gestion-agrees>
- <http://www.comcom.fr/artistes-auteurs-comment-declarer-ses-revenus-aux-impots>
- <http://www.comcom.fr/artistes-auteurs-comment-factorer-mes-activites-accessoires>
- <http://www.comcom.fr/freelance-cumuler-ae-et-un-regime-mda-agessa-est-ce-possible>
- <http://www.comcom.fr/seuil-de-franchise-de-base-de-la-tva-pour-les-artistes-auteurs-33200-ou-42900-e>
- <http://www.comcom.fr/freelance-vaut-il-mieux-rester-en-micro-ou-passer-au-reel>
- <http://www.comcom.fr/travailleurs-independants-comment-faire-sa-declaration-d-impots-premiere-partie>
- <http://www.comcom.fr/travailleurs-independants-comment-faire-sa-declaration-d-impots-deuxieme-partie>